

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2020**

Objet : **PROJET DE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTIERE A MONTLUEL : RENOUELEMENT DES SESSIONS SENSIBILISATION / FORMATION**

Membres élus présents : MM. AROT - BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MONNET – MME NALLET – MM. PRADEL – VERNE -  
Membres associés présents : MME MAULET – M. PIERROT

*Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire*

Pour rappel, l'an dernier, la CCI de l'Ain avec la communauté de communes de la Côtère à Montluel et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, ont échangé pour décentraliser sur ce territoire, chaque année, 8 actions collectives, des ateliers ou des formations, avec un financement de 400 € par action, soit 1600 € par Chambre consulaire et par an.

Pour la CCI, il s'agit de 4 ateliers : RGPD, numérique, environnement/énergie et réglementation internationale.

Cette convention ayant bien fonctionné, la 3CM a souhaité renouveler cette convention pour l'année 2020 sur la même base.

Il vous est donc demandé de bien vouloir accepter le renouvellement de la convention avec la communauté de communes de la Côtère à Montluel et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain dans les mêmes conditions exposées, que celle de l'an dernier.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, donne son accord pour le renouvellement de la convention avec la Communauté de Communes de la Côtère à Montluel et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain dans les mêmes conditions exposées, que celle de 2019.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	32
- Nombre de Membres présents .....	19
- Nombre de voix pour .....	19
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

